

Finales départementales - Filière Groupe - 22 et 23 janvier 2022 <u>Lieu</u> : Stade Municipal – Gymnase Roger CLOCHEPIN – avenue Kennedy – 62230 OUTREAU

Le 28 décembre 2021

Samedi 22 janvier 2022

Responsable administratif: Christèle DELCOURT - Responsable juges: Nathalie GOLLIOT

		PLATEAU A			
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS
9 h 00 - 10 h 40	N8 11 ans et +	N8 11 ans et +	N8 11 ans et +	N8 11/15 ans	N8 11/15 ans
	GUINES	MONTIGNY	SAINT MARTIN	ARRAS	SAINS EN GOHELLE + 1 ind Sains
10 h 40 - 12 h 20	N7 11/15 ans	N7 11/15 ans	N7 11/15 ans	N7 11/15 ans	N7 11/15 ans
	OUTREAU	SALLAUMINES + 1 ind Sallaumines	ARRAS	GUINES	HARNES
12 h 20 - 14 h 00	N7 11/15 ans	N7 11/15 ans	N7 11 ans et +	N7 11 ans et +	N7 11 ans et +
	BEUVRY	ARRAS	GUINES	CARVIN	ARRAS

PALMARES : 14 h 05

réunion juges 8h niveau juges : BFO1 N7						
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL			
GUINES	MONTIGNY	SALLAUMINES	SAINT MARTIN			
OUTREAU	CARVIN	ARRAS	BEUVRY			

Engagements des équipes via : http://clubs.ufolepgym.com au moins 8 jours avant la compétition.

Contrôle des licences des gymnastes : 45 min avant la compétition

Echauffement 5 minutes à l'agrès puis compétition

<u>JUGES</u>: Contrôle des licences des juges : 1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € (au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent)

FORFAIT : les forfaits sont à envoyé par mail à sebnath1@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.) Rappel : Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement).

Site Web: www.ufolep-csrgymhdf.fr